

■ **ENTRE CIEL ET TERRE Sarl**, à Genève, boulevard du Pont-d'Arve 2, CH-660-0399005-8. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 17.02.2005. But: exploitation d'un salon de coiffure et esthétique. Capital: CHF 20'000. Associés: Jaunault Vincent, de France, à Ville-en-Sallaz, F, pour une part de CHF 1'000, Debourbe Nadège, de France, à Ville-en-Sallaz, F, pour une part de CHF 18'000, et Hamel Jean-Philippe, de France, à Poisy, F, pour une part de CHF 1'000. Gérant: Alberton Remo, de Genève, à Gland, et l'associé Jaunault Vincent, lesquels signent individuellement; les deux autres associés n'exercent pas la signature sociale. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce.

Journal no 2218 du 21.02.2005
(02718646 / CH-660.0.399.005-8)